

PRIX DE LA TOLERANCE 2020

OUVERTURE

Maison de l'Alsace / Paris / 7 juin 2021

Francis Hirn

Mesdames, Messieurs,
Chers amis de l'Association des Amis de Marcel Rudloff,
Très chers lauréats, Stéphane Benhamou et Daoud Tatou,

Je vous remercie très sincèrement d'honorer de votre présence cette cérémonie de remise du « *Prix de la tolérance Marcel Rudloff* » pour 2020 qui a lieu dans des conditions un peu particulières. En raison de la crise sanitaire, qui semble heureusement s'éloigner quelque peu, elle n'aura pas tout à fait la solennité habituelle.

Dans la petite délégation strasbourgeoise présente ce matin, je veux mentionner tout spécialement deux filles de Marcel Rudloff, Geneviève et Hélène, mais aussi Roland Ries, ancien sénateur et maire de Strasbourg qui est aussi l'un de nos plus fidèle membres, et Marie-Paule Urban qui a partagé la vie de l'artiste qui a créé pour notre Prix le trophée qui sera remis dans un instant. Merci à Pascal Mangin d'être parmi nous et de représenter le président de la Région Grand Est, Jean Rottner. Je suis chargé de vous transmettre les excuses de la maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian, et du président de la Collectivité européenne d'Alsace, Frédéric Bierry, tous deux retenus par d'autres engagements. Enfin, c'est avec un plaisir particulier que je salue la présence de quelques amis, alsaciens de Paris.

L'éloge que prononce traditionnellement le président du jury, notre camarade, Maître Louis Oster, et dont le texte était prêt depuis mars 2020 commença par ces mots : « *Au cours de mes recherches avérées, Chers récipiendaires – Stéphane BENHAMOU et Daoud TATOUC - j'ai cru comprendre que vous souhaitiez une cérémonie de la remise du Prix de la Tolérance empreinte de simplicité. Mais la simplicité ne s'accorde guère avec un éloge hautement mérité. Tel l'adoubement des Chevaliers du Moyen Âge, la remise du Prix de la Tolérance exige une certaine solennité.* »

C'est la raison pour laquelle nous avons privilégié le lieu habituel de nos cérémonies, à savoir la Cour européenne des Droits de l'Homme, où nous sommes accueillis depuis plus de 20 ans, dans la grande salle d'audience. Tout était planifié et organisé pour le lundi 23 mars 2020,

mais c'était sans compter avec la pandémie. Très tôt les bâtiments européens ont été fermés au public et empêchèrent la tenue de la cérémonie.

Immédiatement une solution de rechange, non moins prestigieuse, a été trouvée, grâce à la diligence de notre ami Roland Ries, alors encore maire de Strasbourg, qui accepta de nous recevoir dans les prestigieux salons historiques de l'Hôtel de Ville, là même où s'est réuni, pour la première fois, en août 1949 le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Mais, ce plan n'a pas pu être mené à terme non plus, car en l'espace de quelques jours tout était à nouveau bouleversé avec l'instauration du premier confinement qui eut pour conséquence l'interdiction de toute manifestation publique.

Et depuis lors, à la faveur des levées partielles des restrictions et de la mise en place de nouvelles contraintes, nous cherchions une autre solution, sans grande réussite. Finalement, pour ne pas différer davantage la remise du Prix 2020, l'idée est venue de simplifier exceptionnellement le processus et d'aller vers les deux lauréats dont la venue à Strasbourg resta problématique.

C'est ainsi, et à juste titre, que le Conseil d'Administration a pris la décision de tenir le déroulement de la « *Remise du Prix de la Tolérance* » ici à Paris. A défaut d'être en Alsace, nous sommes donc réunis enfin, dans un espace qui fleure bon l'Alsace. Merci à la Maison de l'Alsace, à son président, Dominique Formhals, et à son directeur, Bernard Kuentz de nous recevoir généreusement, et en toute amitié.

Je vais laisser à Albert Hamm, en sa qualité de vice-président de notre association, le soin de vous communiquer le texte de la laudatio, telle que Louis Oster l'a formulée en mars dernier et remise à jour depuis. Parce que son état physique l'empêche d'être présent, nous lui dédions ce moment. Mais auparavant, je souhaite rappeler le sens de notre association et dire quelques mots de celui que nous y honorons depuis 1997, Marcel Rudloff.

Alors, rapidement, qui sommes-nous ?

Notre Association est née il y a bientôt 25 ans, en février 1997, pour exorciser le vide de la disparition prématurée d'un homme exceptionnel, Marcel Rudloff qui nous a quittés en mars 1996. Au-delà de la fidélité à sa mémoire, nous voulions trouver le moyen de célébrer et promouvoir les valeurs humaines que non seulement il avait posé comme marqueurs

de son action publique, mais de plus il incarnait au quotidien dans ses fonctions et responsabilités. Maire de Strasbourg, Sénateur, Président du Conseil régional d'Alsace et finalement Membre du Conseil constitutionnel, ce qui était une consécration suprême pour l'éminent juriste et avocat qu'il fut. Par ses exceptionnelles qualités humaines, Marcel Rudloff aura profondément marqué, tous ceux qui l'ont connu, autant chez ses partisans, que ses chez adversaires en politique.

Dans un univers où les coups bas, l'outrance, l'exclusion et le dénigrement accompagnent le plus souvent l'action publique, plutôt que la bonté, la bienveillance, la générosité et la recherche de l'harmonie, Marcel Rudloff était une étonnante exception. Formaté et imprégné par son éducation, ses convictions philosophiques et religieuses, l'amour et le respect des autres, il était en somme le modèle parfait de cette vertu qui nous est si cher dans ici sur la terre d'Alsace, et que nous appelons l'humanisme rhénan.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette personnalité tout à fait exceptionnelle, mais plutôt que de le faire avec mes mots, je propose de l'écouter, lui, à travers trois passages rapides qui résument tout.

Tout d'abord, je le cite : « *Toute politique, toute action publique trouve sa justification dans le service qu'elle rend à la société, mais surtout et en dernier ressort, dans le service qu'elle rend à l'homme* ».

Ensuite, je le cite encore : « *Je crois au bonheur qui est amitié, affection, amour, par opposition au malheur qui est solitude et anormalité* ».

Et enfin, une dernière fois : « *Enfinement je me refuse d'être pessimiste, car je me refuse à renier mon idéal de la démocratie chrétienne que j'ai appliqué avec conviction. Une seule règle : idéal humain, respect de tous, refus de tout sectarisme. Je ne regrette rien de mon action, ni surtout de ma volonté de respecter toutes les convictions sans acrimonie. (...) J'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires* ».

En sa mémoire, notre association remet tous les ans le « *Prix de la Tolérance Marcel Rudloff* » à une personnalité – cette fois-ci vous en êtes deux – dont l'œuvre, l'action et la manière d'être, reflètent et véhiculent ces mêmes valeurs de tolérance, de respect et d'amour des autres.

Les activités de notre association reposent sur la fidélité d'une centaine de membres et sympathisants, mais bénéficient surtout sur l'aide financière que nous apportent nos deux partenaires historiques, la Région et la Ville de Strasbourg, auxquels je tiens à dire, une fois de plus, notre profonde reconnaissance.